



Rentrée des classes à Port-Vendres :

le jeudi 14 mai

De nouvelles dispositions ont été prises au niveau des écoles. Après la tenue d'un Conseil d'école, les enseignantes, en accord avec l'Inspectrice de l'Education nationale et avec l'assentiment de la Mairie de Port-Vendres, ont acté pour le jeudi 14 mai prochain l'ouverture des écoles Parès et Pasteur.

L'accueil des enfants se fera dans les conditions strictes des mesures en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons et du déconfinement progressif préconisé par le Gouvernement.

Les directrices d'établissements prennent directement contact avec les parents pour les informer des modalités d'accueil et du calendrier de reprise par niveau,

Les parents recevront des Directrices des deux écoles le protocole sanitaire complet dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Un Conseil d'école se tiendra pour l'école maternelle, où seront précisés les modalités d'accueil des enfants.

Cette rentrée "hors normes" se fera sur la base du volontariat.

La vigilance reste de rigueur et nous tenons à vous informer que toutes les mesures sanitaires ont été soigneusement mises en place pour les élèves présents, au niveau des classes, des cours d'école comme de la cantine.

En outre, un travail en mode distanciel sera assuré par une enseignante.

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT- VENDRES

04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com